

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 avril 2005  
(convocation du 11 avril 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Avril Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCASSOU Dominique, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEX Régis  
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
Mme. DELAUNAY Michèle à Mme. CARTRON Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme. BRACQ Mireille  
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. VIGNE Elisabeth  
M. DUCHENE Michel à M. SIMON Patrick  
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique  
M. FAYET Guy à M. BANNEL Jean-Didier  
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel jusqu'à 10 H 45  
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
M. MANGON Jacques à M. MERCHEZ Jean jusqu'à 11 H 00  
M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain jusqu'à 10 H 30  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. TOUTON Elisabeth  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle  
M. QUANCARD Joël à M. CASTEL Lucien  
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André  
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Réseau communautaire de transports en commun - Desserte de la foire internationale de Bordeaux - Mise en service d'une navette Quinconces/parc des expositions - Convention de partenariat - Décision**

Monsieur SEGUREL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La liaison directe gare Saint-Jean/parc des expositions par les transports en commun a été mise en place pour la première fois à l'occasion de la 75<sup>ème</sup> foire internationale de Bordeaux en 1996, puis reconduite chaque année depuis cette date.

En raison de la mise en service du tramway (lignes A, B, C) le trajet de cette navette sera désormais de la place des quinconces au parc des expositions.

Cette desserte par les transports en commun s'inscrit dans une convention de partenariat avec l'association « congrès et expositions de Bordeaux » et la société Connex Bordeaux afin de proposer aux usagers une tarification globale.

Ces deux points sont détaillés ci-après :

**1) Mise en place d'une navette foire entre la place des Quinconces et le parc des expositions**

Par délibération n°2004/0138 en date du 20 février 2004, dans le cadre de l'avenant n°5 au contrat de délégation de service public, le conseil de Communauté a décidé l'évolution des services occasionnels mis en place sur le réseau communautaire de transports en commun.

Concernant la desserte de la foire internationale et en raison de la mise en service du tramway (lignes A, B, C) la navette foire circulera désormais entre le parc des expositions et la place des Quinconces. D'autre part, les usagers privilieront ce mode de transports pour rejoindre le parc des expositions via le centre de Bordeaux.

Cette navette foire équipée de véhicules articulés proposera :

- 61 allers-retours les jours ouvrables
- 70 allers-retours les samedis et jours fériés, hormis le 1<sup>er</sup> mai, l'ensemble du réseau communautaire de transports en commun ne fonctionnant pas ce jour-là
- 10 allers-retours supplémentaires les jours de nocturne

## **2) Convention de partenariat entre la Communauté urbaine de Bordeaux, l'association « congrès et expositions de Bordeaux » et la société Connex Bordeaux**

Afin que la meilleure attractivité possible pour les transports en commun soit assurée à l'occasion de cette manifestation, un partenariat a été réalisé entre l'association « congrès et expositions de Bordeaux », la société Connex Bordeaux et la Communauté urbaine de Bordeaux.

Le titre ticket foire est reconduit : il comprend une vente conjointe d'une entrée à la foire, d'un titre libre circulation une journée sur le réseau ainsi que l'entrée au parc relais.

Ce titre serait vendu 6,50 € (valeur d'entrée à la foire) dans les espaces commerciaux, sur les parcs relais et chez les dépositaires.

Par ailleurs, les 5 et 8 mai (jours fériés) les espaces Saint-Jean et Quinconces seraient ouverts pour permettre également la vente du ticket foire. Aucun ticket foire ne sera délivré le 1<sup>er</sup> mai.

L'association « congrès et expositions de Bordeaux » s'engage à mettre à disposition de la société Connex Bordeaux un volume de 3000 entrées à la foire (volume correspondant aux ventes constatées ces dernières années).

Les recettes des 3000 premières ventes du ticket foire sont totalement affectées aux recettes du réseau communautaire de transports en commun.

Les recettes supplémentaires sont affectées pour moitié aux recettes du réseau et pour moitié au comité des expositions.

En matière de communication, la société Connex Bordeaux prendra en charge l'ensemble des frais de communication liés à cette opération.

### 3) Bilan financier

La mise en place de la navette foire représente un coût de 28 000,00 € pour la Communauté urbaine de Bordeaux. La recette correspondant à la vente des titres ticket foire est estimée à 20 000,00 € environ.

***En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :***

- ***décider de la mise en service de la navette Quinconces / parc des expositions et de la mise en place d'un titre spécifique dénommé ticket foire,***
- ***autoriser Monsieur le Président à signer la convention s'y rapportant, dont le projet est ci-annexé,***

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 avril 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
25 MAI 2005

M. PIERRE BRANA

